

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE D'IZEAUX

**Consultation du dossier de demande d'enregistrement présenté
par le GAEC du Soleil Levant**

SIEGE SOCIAL : 280 Les Balmes 38140 Saint Paul d'Izeaux

NATURE DU PROJET : Augmentation de l'effectif de vaches laitières sur le site n°1

EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION : 1815 route de la gare 38140 Izeaux

DATE D'OUVERTURE DE LA CONSULTATION DU DOSSIER : 27 août 2019

DATE DE CLOTURE DE LA CONSULTATION DU DOSSIER : 25 septembre 2019

CONSULTATION DU DOSSIER, pendant toute la durée de la consultation du public, :

- **en mairie d'Izeaux** , aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci, soit :

- Mardi 27 août 2019 de 9h à 12h et de 15h à 17h
- Mercredi 28 août 2019 : de 9h à 12h et de 15h à 17h
- Jeudi 29 août 2019 de 15h à 17h
- Vendredi 30 août 2019 de 9h à 12h et de 15h à 17h
- Samedi 31 août 2019 de 9h à 12h

A partir du 1^{er} septembre 2019 :

- Mardi de 9h à 12h et de 15h à 18h30
- Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
- Samedi : de 9h à 12h

- **sur le site internet des services de l'État en Isère** : www.isere.gouv.fr

Pendant toute la durée de la consultation du dossier, toute personne intéressée pourra formuler ses observations :

- sur le registre de consultation du public déposé en mairie d'Izeaux ,
- par lettre adressée à la direction départementale de la protection des populations (DDPP) – service installations classées – 22 avenue Doyen Louis Weil – CS 6 – 38028 GRENOBLE CEDEX 1,
- par voie électronique en envoyant un courriel à : ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr, avant le 25 septembre 2019 à 17h.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté d'enregistrement assorti de prescriptions générales, éventuellement complétées par des prescriptions particulières, ou un arrêté de refus. L'autorité compétente pour prendre la décision est le Préfet de l'Isère.